



TERREUR ET DEMOCRATIES:

penser,
agir, contester,
à l'heure des nouveaux
dispositifs sécuritaires

Jeudi
5 Février
19h00

ULg, Salle Gothot
(Place du XX août)

Organisateurs:
le Comité Liège-Tarnac,
le Service de philosophie morale et
politique (ULg),
le Comité pour la liberté d'expression
et d'association (Clea).

Edit. resp.: Florence Caeymaex, Henri-Maus 193, 4000 Liège
Réal. graph.: Maurine Schiffler

L'inculpation d'un groupe de jeunes militants résidant à Tarnac (France) dans l'affaire du sabotage des lignes SNCF a suscité de très nombreuses réactions et interrogations, bien au-delà du territoire français. Ce qui a surtout attiré l'attention, c'est le motif des poursuites : « l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste (AMT) ». Cette affaire relance un double problème : celui de la tendance liberticide des dispositifs anti-terroristes et de leur cadre législatif, d'une part ; celui des contraintes que ce type de normes et de pratiques judiciaires et policières impose peu à peu à nos diverses façons d'être-ensemble et à notre « capacité politique », d'autre part. Comment l'impératif de protection des libertés civiles en vient-il, dans ce cadre, à générer au cœur des Etats démocratiques des pratiques « illibérales » pesant sur les droits fondamentaux comme le droit d'association ou la liberté d'opinion ? Assiste-t-on à l'émergence d'un nouveau mode de gouvernance, fondé sur la généralisation de « l'état d'exception » ? Quel sort ces dispositifs sécuritaires réservent-ils aux individus, groupes et associations dont l'action est orientée vers la critique des valeurs dominantes, la transformation de l'ordre social, voire la remise en cause des institutions ? La généralisation de ces normes et de ces pratiques ne menace-t-elle pas de vider l'espace public de la conflictualité politique que toute démocratie se doit de reconnaître et d'assumer en son sein ?

Ces questions témoignent de la nécessité d'une analyse critique ciblée sur les enjeux proprement politiques de la « lutte contre le terrorisme ». La conférence et la table ronde-débat organisées le jeudi 5 février à l'ULg entendent contribuer activement à cette analyse en privilégiant une approche plurielle et transversale qui associera des intervenants de divers horizons (scientifique, institutionnel, journalistique, associatif).

Intervenants : Laurent Bonelli (Univ. Paris X-Nanterre), Thierry Müller (Comité Liège-Tarnac), Claude Debrulle (Dir. honoraire à la D.G. Législation, libertés et droits fondamentaux du Dép. de la Justice), Edouard Delruelle (Service de philosophie morale et politique, ULg), Wahoub Fayoumi (Journaliste, inculpée dans l'affaire du Secours Rouge), Annick Stevens (Clea)